



Edingensesteenweg 196
1500 Halle, Belgium

Halle, le 30 août 2022

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 26 août 2022 de la part de KORYS SA.



Etablissements Fr. Colruyt SA
Att. Conseil d'Administration
Edingensesteenweg 196
1500 HALLE

Halle, le 26 août 2022

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1^{er} avril 2007- Actualisation.*

Chers membres du Conseil d'Administration,

En application de l'article 74 § 7 et § 8 de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1er septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la S.A. Etablissements Fr. Colruyt (la "Société").

Veillez trouver ci-après une actualisation au 26/08/2022 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Parties concernées	Situation au 26/08/2021	Situation au 26/08/2022
Korys SA	68.812.959	71.323.770
Korys Investments SA	1.435.520	1.435.520
Sofina SA	2.332.064	0
Etablissements Fr. Colruyt SA	2.828.421	6.244.505
Korys Business Services I SA	1.000	1.000
Korys Business Services II SA	1.000	1.000
Korys Business Services III SA	1.000	1.000
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	146.755	146.755
Impact Capital SA	60.000	60.000
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	8.527.097	8.532.134
Total	84.145.816	87.745.684

En vertu des accords existants, l'accord d'action de concert entre les membres de la famille Colruyt et apparentés et Colruyt Group, d'une part, ainsi que la SA Sofina, d'autre part, a pris fin à la fin septembre 2021. Ce qui n'affecte toutefois pas l'accord d'action de concert entre les membres de la famille Colruyt et apparentés.

La SA Etablissements Fr. Colruyt est réputée agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 87.745.684 soit 65,56% des actions émises de la Société au 26 août 2022 (133.839.188).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La SA Korys est contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
- La SA Ets Fr. Colruyt est contrôlée par la SA Korys.
- La SA Korys Investments est contrôlée par la SA Korys.
- Les SA Korys Business Services I, SA Korys Business Services II et SA Korys Business Services III sont contrôlées par SA Korys.
- Stiftung Pro Creatura, fondation de droit suisse et la SA Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3 % des titres avec droit de vote de la société).

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 26 août 2022.

— Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la SA KORYS, également au nom des parties à l'action de concert



Jef Colruyt,
Président du Conseil d'Administration